



HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1 B1V B2 B2V ÉLECTRICIEN

OBJECTIFS

Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.

Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

Effets du courant sur le corps humain :
électrisation, électrocution, brûlure.

Ouvrage ou installations : domaines de tension,
limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites Habilitation
: principe, symboles, limites et formalisation.

Analyse des risques et mise en œuvre des principes
généraux de prévention.

Surveillance des opérations.

Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension,
VAT, consignation, mise hors de portée.

Équipements de protection collective : identifier,
vérifier, utiliser.

Équipements de protection individuelle : identifier,
vérifier, utiliser.

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à
main...) : risques et mise en œuvre Incendies et
accidents sur ou près des ouvrages et installations
électriques.

Caractérisation des travaux et limites : hors tension,
sous tension avec ou sans voisinage.

Chargé de consignation et chargé d'exploitation
électrique : rôle, instructions, échange
d'informations.

Habilitation : symbole et limites.

Mesures de prévention à appliquer lors des travaux
: éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler,

respecter et faire respecter.

Matériels électriques dans leur environnement :
fonction, caractéristiques, identification.

Documents applicables lors de travaux :
instructions de sécurité, attestation de
consignation, attestation de première étape de
consignation, autorisation de travail, avis de fin de
travail.

Équipements de travail utilisés : risque, vérification,
identification, utilisation.

PRÉ-REQUIS

Électriciens. Cette habilitation est destinée aux
personnels en charge de travaux d'ordre électrique.

PUBLIC

Salarié
Travailleur indépendant

DURÉE INDICATIVE

21 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes

TARIF

850€ tarif maximum pour un parcours
complet

Nous consulter pour un parcours personnalisé,
sur mesure.

FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous
réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

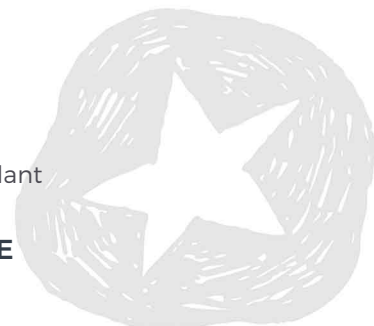
Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur
qui habilite sur le poste de travail

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour



étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER



FICHE FORMATION

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE RÉUSSITE

81% de réussite

TAUX DE SATISFACTION

Contacts

90% de nos stagiaires sont satisfaits

GRETA GRENOBLE

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

Centre Permanent du Bâtiment
75 bis avenue Rhin et Danube
80% après 6 mois
38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 6 Mai 2026

